

Container Label

GROUPE	4	5	HERBICIDE
--------	---	---	-----------

MARKSMAN^{MD} HERBICIDE

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

NE PAS UTILISER CE PRODUIT EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

PRINCIPE ACTIF : Dicamba, présent sous forme de sel de potassium..... 132 g e.a./L
Atrazine (plus triazines actives apparentées) 261 g/L

AVERTISSEMENT : Contient l'allergène sulfites

N° D'ENREGISTREMENT 19349

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION

POISON

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

CONTENU NET : 10 L à 23 L, 24 à 1000 L, VRAC

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

MARKSMAN est une marque déposée de BASF Corporation, utilisé sous licence par BASF Canada Inc. ©BASF Canada Inc., 1986

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
3. Nocif si ingéré ou absorbé par la peau.
4. Cause une irritation de la peau.
5. Pour l'application, porter des gants résistant aux produits chimiques et une combinaison par-dessus un pantalon long et une chemise à manches longues.
6. Pour le mélange et le chargement, porter un écran facial en plus des gants résistant aux produits chimiques et une combinaison par-dessus un pantalon long et une chemise à manches longues.
7. NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement.

RESTRICTIONS POUR LE PÂTURAGE ET LA RÉCOLTE

NE PAS faire paître ou couper pour le fourrage toute culture immature (avant l'apparition des épis). NE PAS récolter avant l'écoulement d'un délai de 60 jours pour le maïs de grande culture. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le dicamba peut causer une irritation peu sévère des yeux. Les symptômes d'une exposition à de très fortes doses peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, des vomissements, un ralentissement du rythme cardiaque, un souffle court, une excitation, une contraction des muscles, une dépression, une incontinence, une cyanose, des spasmes musculaires, un épuisement et une perte de voix. Traiter selon les symptômes.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les organismes terrestres et aquatiques non ciblés. Respecter les zones tampons et les mises en garde spécifiées dans le GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION LORS DES APPLICATIONS AU SOL.

L'atrazine est persistante et s'accumulera d'une saison à l'autre. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant de l'atrazine sur les sites traités avec ces produits lors de la saison précédente.

RUISSELLEMENT

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques ou les conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement incluent notamment des précipitations abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu ou un sol mal drainé (p. ex. sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matières organiques, comme l'argile).

Il faut éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le potentiel de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit grâce à l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive des plans ou cours d'eau avoisinants.

LESSIVAGE

L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer les eaux souterraines, particulièrement dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sable, sable loameux ou loam sableux) et/ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables [10 L – 23 L]

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Retournables- Remplissages Multiples [24 L – 1000 L]

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Produits Non Utilisés

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE

1. Entreposer **Marksman Herbicide** dans son contenant original seulement, loin de tout autre pesticide, engrais ou aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
2. Garder le contenant fermé pour prévenir tout déversement ou contamination.
3. Si le produit a gelé, dégeler dans une pièce tempérée en donnant le temps au produit d'atteindre la température de la pièce, puis rouler ou agiter le contenant.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Booklet

GROUPE	4	5	HERBICIDE
--------	---	---	-----------

MARKSMAN^{MD} HERBICIDE

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

NE PAS UTILISER CE PRODUIT EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

PRINCIPE ACTIF : Dicamba, présent sous forme de sel de potassium..... 132 g e.a./L
Atrazine (plus triazines actives apparentées) 261 g/L

AVERTISSEMENT : Contient l'allergène sulfites

N° D'ENREGISTREMENT 19349

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION

POISON

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

CONTENU NET : 10 L à 23 L, 24 à 1000 L, VRAC

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Édifce A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

MARKSMAN est une marque déposée de BASF Corporation, utilisé sous licence par BASF Canada Inc. ©BASF Canada Inc., 1986

Marksman Herbicide est recommandé pour donner une suppression des mauvaises herbes à feuilles larges tout au long de la saison de culture dans le maïs cultivé de façon conventionnelle, avec travail minimal du sol ou sans travail du sol.

Marksman Herbicide est particulièrement efficace pour supprimer l'abutilon et pour offrir une suppression résiduelle des autres annuelles à enracinement profond et à germination tardive. Les mauvaises herbes annuelles n'ont pas besoin d'être levées au moment du traitement; cependant, les mauvaises herbes vivaces doivent être levées.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
3. Nocif si ingéré ou absorbé par la peau.
4. Cause une irritation de la peau.
5. Pour l'application, porter des gants résistant aux produits chimiques et une combinaison par-dessus un pantalon long et une chemise à manches longues.
6. Pour le mélange et le chargement, porter un écran facial en plus des gants résistant aux produits chimiques et une combinaison par-dessus un pantalon long et une chemise à manches longues.
7. NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement.

RESTRICTIONS POUR LE PÂTURAGE ET LA RÉCOLTE

NE PAS faire paître ou couper pour le fourrage toute culture immature (avant l'apparition des épis). NE PAS récolter avant l'écoulement d'un délai de 60 jours pour le maïs de grande culture. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le dicamba peut causer une irritation peu sévère des yeux. Les symptômes d'une exposition à de très fortes doses peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, des vomissements, un ralentissement du rythme cardiaque, un souffle court, une excitation, une contraction des muscles, une dépression, une incontinence, une cyanose, des spasmes musculaires, un épuisement et une perte de voix. Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

1. **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**
2. **Marksman Herbicide** ne devrait pas être appliqué sur ou près des arbres ou plantes à conserver.
3. NE PAS pulvériser sur des habitats terrestres ou aquatiques non ciblés.
4. NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, broussiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.
5. Appliquer **Marksman Herbicide** lorsque la température de l'air se situe entre 10 et 25°C. Ne pas appliquer si la température risque de chuter considérablement pendant la nuit.
6. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après chaque traitement.
7. NE PAS traiter les endroits où la pénétration du produit chimique dans le sol ou le lessivage en surface risque d'amener **Marksman Herbicide** en contact avec les racines des plantes à conserver.

8. Cependant, vous devrez faire attention si vous appliquez **Marksman Herbicide** sur des sols préalablement traités avec de l'atrazine, car il y a un risque que les résidus puissent nuire aux cultures en rotation. Dans de tels cas, observer les restrictions liées aux cultures telles qu'indiquées sur l'étiquette d'atrazine.
9. Si **Marksman Herbicide** est mélangé en réservoir avec d'autres produits, consulter l'étiquette de cet autre produit pour des mises en garde additionnelles, restrictions, taux et temps d'application et mauvaises herbes additionnelles supprimées.
10. Le mélange et le chargement ne sont pas autorisés à moins de 30 mètres d'habitats aquatiques.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les organismes terrestres et aquatiques non ciblés. Respecter les zones tampons et les mises en garde spécifiées dans le GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION LORS DES APPLICATIONS AU SOL.

L'atrazine est persistante et s'accumulera d'une saison à l'autre. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant de l'atrazine sur les sites traités avec ces produits lors de la saison précédente.

PRÉCAUTIONS CONTRE LA DÉRIVE

Marksman Herbicide pourrait causer des dommages aux arbres et plantes à conserver, particulièrement le soya, les fleurs, les arbres fruitiers, les vignes, les plantes ornementales, les pois, les pommes de terre, les tomates, le tabac et autres plantes à feuilles larges, spécialement quand elles sont en période de croissance. Suivre les précautions suivantes:

1. Ne pas pulvériser lorsque le vent souffle en rafales ou dépasse les 8 km/h et se dirige vers des cultures sensibles. Laisser une zone-tampon adéquate entre les surfaces à traiter et les plantes vulnérables.
2. Utiliser des pulvérisations à grosses gouttelettes puisqu'elles auront moins tendance à dévier hors de leur trajectoire que les fines gouttelettes. Choisir des buses conçues pour donner le moins de fines gouttelettes possible. Maintenir la pression d'arrosage en dessous de 150 kPa; maintenir le volume de pulvérisation à 200 L/ha ou plus, à moins de directives contraires émises par le fabricant de des buses.
3. Ne pas appliquer lorsque la température prévue pourrait dépasser 30°C.
4. Éviter d'appliquer lorsque le taux d'humidité est très élevé ou que le temps est brumeux.

GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION LORS DES APPLICATIONS AU SOL

Renseignements généraux

Employer de bonnes pratiques de pesticides et appliquer le produit uniquement lorsque le potentiel de dérive vers des secteurs d'habitation ou d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des parcs, est au plus bas. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, du matériel d'application et de l'ajustement du dispositif de pulvérisation au moment de l'application.

Pour la protection des habitats non visés, il faut éviter la pulvérisation directe de tout plan d'eau et des autres habitats écologiquement vulnérables ou la dérive du nuage de pulvérisation vers ces habitats. La combinaison des caractéristiques du matériel avec les facteurs météorologiques détermine le potentiel de dérive du nuage de pulvérisation. Il revient au préposé à l'application de tenir compte de tous ces facteurs au moment de prendre des décisions concernant les applications de pesticides.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer durant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application aérienne

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones tampons

La zone tampon précisée au tableau suivant doit séparer le point d'application directe et la bordure la plus rapprochée en aval des habitats terrestres vulnérables (p. ex. prairies, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, pâturages, grands pâturages libres, zones riveraines et terres arbustives) ou des habitats aquatiques sensibles (p. ex. lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins vulnérables.

Au moment d'employer un mélange en cuve, consulter l'étiquette des autres produits et respecter la zone tampon la plus étendue (la plus restrictive) parmi celles des produits entrant dans le mélange.

Méthode d'application	Zone tampon pour la protection des :	
	Habitats terrestres (m)	Habitats aquatiques (m)
Pulvérisateur agricole ¹	10	10

¹ Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire de 70% la zone tampon figurant sur l'étiquette. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire de 30% la zone tampon figurant sur l'étiquette.

RUISSELLEMENT

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques ou les conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement incluent notamment des précipitations abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu ou un sol mal drainé (p. ex. sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matières organiques, comme l'argile).

Il faut éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le potentiel de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit grâce à l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive des plans ou cours d'eau avoisinants.

LESSIVAGE

L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer les eaux souterraines, particulièrement dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sable, sable loameux ou loam sableux) et/ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

NOTES SUR LES APPLICATIONS

1. **Marksman Herbicide** peut être appliqué à un sol ayant été préalablement traité avec un antigraminées et un herbicide à feuilles larges.
2. Appliquer **Marksman Herbicide** dans 220 à 350 litres d'eau par hectare à une pression de 150 à 275 kPa.
3. Garder la solution de pulvérisation en suspension en tout temps. Si la solution de pulvérisation s'est déposée, une agitation en profondeur sera nécessaire avant la pulvérisation.
4. Ne pas appliquer au maïs sucré.
5. Sauf indication contraire, ne pas utiliser d'additifs comme des huiles, des mouillants, des adhésifs, etc.
6. Par hauteur du maïs, on entend la mesure de la culture debout au champ, sans la dernière feuille étendue ou dépliée.

PULVÉRISATION

Protéger les opérateurs d'équipement de la dérive ou des brumes de pulvérisation. Des renseignements additionnels sur la gestion de la dérive de pulvérisation pour les APPLICATIONS AU SOL sont fournis à la section "GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION LORS DES APPLICATIONS AU SOL". Lors d'un traitement à faible volume, il est essentiel d'avoir une couverture complète et une excellente pulvérisation pour obtenir les meilleurs résultats possibles. Planifier les traitements en fonction des conditions locales. Consulter les autorités agricoles locales pour obtenir des renseignements précis au sujet de l'emploi de ce produit.

ESPÈCES SUPPRIMÉES (en ordre alphabétique)

abutilon	haricot adzuki spontané ⁵	renouée liseron
amarante à racine rouge ³	herbe à poux, fausse	renouée persicaire
amarante rugueuse ⁶	herbe à poux, grande	renouée scabre
ansérine de Russie	herbe à poux, petite ³	saponaire des vaches
armoïse bisannuelle ⁷	laiteron des champs ⁴	sarrasin de Tartarie
arroche étalée ¹	lampourde glouteron, commun ²	sisymbre élevé
chardon des champs ⁴	liseron des champs ⁴	spargoute des champs
chénopode blanc ³	moutarde de l'Inde	vélar d'Orient
gaillet grateron	moutarde des champs	vélar fausse giroflée

¹ Prélèvement seulement.

² Postlevée seulement. Appliquer au stade du cotylédon à 6 feuilles de la lampourde glouteron.

³ Y compris les espèces résistantes aux triazines.

⁴ Appliquer **Marksman Herbicide** chaque année durant trois ans au stade de la floraison du liseron et au stade du bouton du chardon et du laiteron des champs.

⁵ Pour les applications en postlevée, appliquer au stade unifolié à quatrième trifoliée du haricot adzuki spontané. Répression seulement lorsqu'appliqué en prélevée.

⁶ Postlevée seulement.

⁷ Postlevée seulement. Appliquer au stade 2 à 8 feuilles de l'armoïse bisannuelle.

Mauvaises herbes additionnelles supprimées par le mélange de Marksman Herbicide + l'herbicide Frontier^{MD} Max

sétaire verte	digitaire astringente
sétaire glauque	panic capillaire
échinochloa pied-de-coq	morelle noire de l'Est*
digitaire sanguine	panic d'automne

* *prélevée seulement - utiliser 963 mL/ha d'herbicide Frontier Max*

Mauvaises herbes additionnelles supprimées par le mélange de Marksman Herbicide + l'herbicide Dual^{MD} Magnum / l'herbicide Dual II Magnum

sétaire géante	digitaire
sétaire verte	panic capillaire
sétaire glauque	morelle d'Amérique
échinochloa pied-de-coq	panic d'automne

Mauvaises herbes supprimées par le mélange de Marksman Herbicide + Option^{MD} 35 DF ou Option^{MD} 2,25 OD herbicide liquide

Le mélange en réservoir de **Marksman Herbicide** et Option 35 DF ou Option^{MD} 2,25 OD herbicide liquide procurera une suppression résiduelle des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles.

chiendent

Graminées annuelles

sétaire verticillée

sétaire verte

sétaire glauque

échinochloa pied-de-coq

digitaire sanguine

panic millet

panic d'automne

panic capillaire

Mauvaises herbes à feuilles larges annuelles

stellaire moyenne

chénopode blanc

moutarde des champs

vélar fausse giroflée

morelle noire de l'Est

amarante à racine rouge

herbe à poux, petite (répression)

abutilon

Mauvaises herbes supprimées par Marksman Herbicide + herbicide liquide Roundup Transorb^{MD} ou Roundup WeatherMax^{MD} herbicide liquide avec la technologie Transorb 2

Le mélange en réservoir de **Marksman Herbicide** avec l'herbicide liquide Roundup Transorb ou Roundup WeatherMax herbicide liquide avec la technologie Transorb 2 fournira une suppression résiduelle du chénopode blanc, de l'amarante à racine rouge, de la petite herbe à poux et de l'abutilon en plus des mauvaises herbes supprimées par l'herbicide liquide Roundup Transorb ou Roundup WeatherMax herbicide liquide avec la technologie Transorb 2 si appliqué seul. Consulter l'étiquette de l'herbicide liquide Roundup Transorb/Roundup WeatherMax herbicide liquide avec la technologie Transorb 2 pour connaître les mauvaises herbes supprimées par l'herbicide liquide Roundup Transorb/Roundup WeatherMax herbicide liquide avec la technologie Transorb 2.

Mauvaises herbes supprimées par le mélange de Marksman Herbicide + Liberty^{MD} 200SN herbicide

Le mélange en réservoir de **Marksman Herbicide** et Liberty 200SN herbicide procurera une suppression résiduelle des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles. Ce mélange en réservoir supprime toutes les mauvaises herbes énumérées sur les étiquettes des herbicides **Marksman** et Liberty 200SN.

MODE D'EMPLOI

Appliquer l'atrazine à la quantité maximale de 1,5 kg m.a./ha par année en traitement prélevée ou postlevée, mais avant que le maïs n'ait atteint 30 cm de haut. On peut effectuer un ou deux traitements par année, mais la quantité maximale d'atrazine qu'on peut appliquer en une année ne doit pas dépasser 1,5 kg m.a./ha. L'atrazine peut être appliquée seule ou en mélange en cuve

avec un pesticide homologué à cette fin. Consulter les instructions concernant ces produits pour d'autres instructions.

INSTRUCTIONS POUR L'APPLICATION

Appliquer **Marksman Herbicide** seul ou en mélange en réservoir avec l'herbicide Frontier Max ou l'herbicide Dual Magnum/l'herbicide Dual II Magnum en traitement de prélevée ou de postlevée. **Marksman Herbicide** peut aussi être appliqué comme traitement de postlevée lorsque mélangé en réservoir avec Option 35 DF, Option 2,25 OD herbicide liquide, l'herbicide liquide Roundup Transorb, Roundup WeatherMax herbicide liquide avec la technologie Transorb 2 ou l'herbicide Liberty 200SN.

AVERTISSEMENT

Appliquer le mélange en réservoir de **Marksman Herbicide** + l'herbicide liquide Roundup Transorb/Roundup WeatherMax herbicide liquide avec la technologie Transorb2 SEULEMENT sur le maïs tolérant au glyphosate, c'est-à-dire les variétés avec le gène Roundup Ready^{MD}. **LES VARIÉTÉS DE MAÏS QUI NE SONT PAS IDENTIFIÉES COMME ÉTANT TOLÉRANTES AU GLYPHOSATE SERONT ENDOMMAGÉES OU DÉTRUITES PAR CETTE APPLICATION.**

Appliquer le mélange en réservoir de **Marksman Herbicide** + l'herbicide Liberty 200SN SEULEMENT sur les hybrides de maïs tolérants au glufosinate d'ammonium (par exemple, les semences LibertyLink^{MD}). **L'application de l'herbicide Liberty 200SN herbicide sur du maïs non-tolérant provoquera de sérieux dommages ou la mort de la culture.**

Traitement à Marksman Herbicide

1. **Prélevée** (*Est du Canada seulement*) - Faire une application terrestre généralisée après le semis, mais avant que les mauvaises herbes et le maïs ne lèvent.
2. **Postlevée** - Appliquer en traitement terrestre, à partir du stade de la levée jusqu'au stade 5 feuilles (environ 13 cm de hauteur du maïs).

Texture du sol	TAUX DE MARKSMAN HERBICIDE	
	Types d'application	
	Prélevée	Postlevée
grossière (sable, loam sableux)	4,5 L/ha	3,7 L/ha
moyenne à fine (loam à argile)	4,5 L/ha	4,5 L/ha

Mélange en réservoir de Marksman Herbicide + l'herbicide Frontier Max ou l'herbicide Dual Magnum / l'herbicide Dual II Magnum (Est du Canada seulement)

1. **Prélévée** - Faire une application terrestre généralisée après le semis, mais avant que les mauvaises herbes et le maïs ne lèvent.
2. **Postlévée** - Faire une application terrestre après la levée du maïs et des mauvaises herbes, jusqu'au stade de 2 feuilles du maïs et avant que les mauvaises herbes graminées ne dépassent le stade de 2 feuilles.

Mélange en réservoir de Marksman Herbicide + Option 35 DF ou Option 2,25 OD herbicide liquide (Est du Canada seulement)

Postlevée - Appliquer comme traitement de pleine surface à partir du stade de 1 feuille jusqu'au stade de 5 feuilles du maïs. Consulter l'étiquette d'Option 35 DF ou Option 2,25 OD herbicide liquide pour le stade recommandé des mauvaises herbes lors de l'application pour obtenir une meilleure suppression des mauvaises herbes.

Herbicide Marksman + Herbicide liquide Roundup Transorb ou Roundup WeatherMax herbicide liquide avec la technologie Transorb 2

Postlevée - Appliquer comme traitement de pleine surface à partir du stade pointe (émergence) jusqu'au stade 5 feuilles du maïs tolérant au glyphosate (c'est-à-dire, les variétés avec le gène Roundup Ready^{MD}). **LES VARIÉTÉS QUI NE SONT IDENTIFIÉES COMME ÉTANT TOLÉRANTES AU GLYPHOSATE SERONT ENDOMMAGÉES OU DÉTRUITES PAR CETTE APPLICATION.**

Herbicide Marksman + Liberty 200SN Herbicide

Postlévée - Appliquez comme traitement de pleine surface à partir du stade 1 feuille jusqu'au stade 5 feuilles du maïs tolérant au glufosinate d'ammonium (e.g., semences LibertyLink^{MD}). **L'application de l'herbicide Liberty 200SN sur du maïs non-tolérant provoquera de sérieux dommages ou la mort de la culture.** Consulter l'étiquette de l'herbicide Liberty 200SN pour le stade recommandé d'application des mauvaises herbes lors de l'application pour obtenir une meilleure suppression des mauvaises herbes.

Taux d'application des mélanges en réservoir

Herbicide	TEXTURES DU SOL	
	Grossière (sable, loam sableux)	Moyenne à fine (loam à argile)
Herbicide Marksman + Herbicide Frontier Max ¹	non recommandé	4,5 L/ha + 756 – 963 mL/ha ²
Herbicide Marksman + Herbicide Dual Magnum ³ / Herbicide Dual II Magnum ³	3,7 L/ha + 1,25 - 1,75 L/ha ⁴	4,5 L/ha 1,25 - 1,75 L/ha ⁴
Herbicide Marksman +	2,5 L/ha +	2,5 L/ha +

Herbicide	TEXTURES DU SOL	
	Grossière (sable, loam sableux)	Moyenne à fine (loam à argile)
Option 35 DF ⁵	100 g/ha	100 g/ha
Herbicide Marksman + Option 2,25 OD herbicide liquide ⁶	2,5 L/ha + 1,56 L/ha	2,5 L/ha + 1,56 L/ha
Herbicide Marksman + Herbicide liquide Roundup Transorb	2,5 – 3,7 L/ha ⁷ + 2,5 L/ha	2,5 - 3,7 L/ha ⁷ + 2,5 L/ha
Herbicide Marksman + Roundup WeatherMax herbicide liquide avec la technologie Transorb 2	2,5 - 3,7 L/ha ⁷ + 1,67 L/ha	2,5 - 3,7 L/ha ⁷ + 1,67 L/ha
Herbicide Marksman + Herbicide Liberty 200SN	2,5 - 3,7 L/ha ⁷ + 1,5 - 2,5 L/ha ⁸	2,5 - 3,7 L/ha ⁷ + 1,5 - 2,5 L/ha ⁸

- ¹ Le mélange en réservoir de l'herbicide Frontier Max + **Marksman Herbicide** appliqué en postlevée peut causer une certaine brûlure des feuilles, mais le rendement de la culture n'en sera nullement affecté.
- ² Utiliser le taux le plus élevé de l'herbicide Frontier Max sur les sols à texture fine ou à contenu élevé en matière organique et pour les infestations plus graves de mauvaises herbes. Se référer à l'étiquette de l'herbicide Frontier Max pour de plus amples renseignements.
- ³ Il peut se produire une certaine brûlure des feuilles lorsqu'on mélange **Marksman Herbicide** en réservoir avec l'herbicide Dual Magnum/l'herbicide Dual II Magnum.
- ⁴ Utiliser le taux le plus élevé de l'herbicide Dual Magnum / l'herbicide Dual II Magnum pour les infestations plus graves de mauvaises herbes.
- ⁵ L'herbicide Option 35DF doit être utilisé conjointement avec l'adjuvant Haster^{MC} à un taux de 1.75 L/ha plus de l'engrais liquide azoté (28% UNA) à une dose de 2.5 L/ha. L'utilisation d'un engrais liquide azoté conçu pour la pulvérisation est recommandé.
- ⁶ L'herbicide Option 2,25 OD doit être utilisé conjointement avec de l'engrais liquide azoté (28% UNA) à un taux de 2.5 L/ha. L'utilisation d'un engrais liquide azoté conçu pour la pulvérisation est recommandé.
- ⁷ La dose la plus élevée de **Marksman Herbicide** devrait être utilisée pour les fortes infestations de mauvaises herbes.
- ⁸ Mélanger en réservoir **Marksman Herbicide** avec la dose appropriée de l'herbicide Liberty 200SN pour les espèces de mauvaises herbes ciblées. Consulter l'étiquette de l'herbicide Liberty 200SN pour connaître les doses et les mauvaises herbes supprimées.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à **Marksman Herbicide**, herbicide à la fois des groupes 4 et 5. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **Marksman Herbicide** et à d'autres herbicides des groupes 4 et 5. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner **Marksman Herbicide** ou les herbicides des mêmes groupes 4 et 5 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF au 1-877-371-2273.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL DE PULVÉRISATION

Marksman Herbicide employé seul

Les étapes suivantes sont recommandées pour un nettoyage en profondeur de l'équipement de pulvérisation à la suite d'une application de **Marksman Herbicide**.

1. Arroser à fond les surfaces intérieures et extérieures de l'équipement en remplissant le réservoir de pulvérisation à moitié avec de l'eau. Vidanger le réservoir en faisant fonctionner le pulvérisateur jusqu'à ce que le système soit purgé de l'eau de rinçage.
2. Remplir le réservoir d'eau en ajoutant 1 L d'ammoniaque domestique (contenant un minimum de 3 % d'ammoniaque) pour chaque 100 L d'eau. Actionner la pompe pendant 15 à 20 minutes afin de mélanger la solution d'ammoniaque à la solution du pulvérisateur; par la suite, laisser s'échapper une petite quantité de solution d'ammoniaque par la rampe du pulvérisateur et les buses. Laisser la solution agir pendant plusieurs heures, de préférence toute une nuit.
3. Vider le réservoir en faisant passer la solution par la rampe.
4. Enlever les buses et les filtres et rincer l'appareil avec deux réservoirs remplis d'eau.

Marksman Herbicide avec d'autres herbicides

Les étapes suivantes sont suggérées pour un nettoyage en profondeur de l'équipement de pulvérisation à la suite d'une application de **Marksman Herbicide** en mélange en réservoir avec des poudres mouillables (WP), des concentrés émulsifiables (EC) et d'autres types de préparations solubles dans l'eau. Ces mélanges en réservoir nécessitent une eau de rinçage avec détergent.

1. Arroser à fond les surfaces intérieures et extérieures de l'équipement en remplissant le réservoir de pulvérisation à moitié avec de l'eau. Vidanger le réservoir en faisant fonctionner le pulvérisateur jusqu'à ce que le système soit purgé de l'eau de rinçage.

2. Remplir le réservoir d'eau en ajoutant 1 kg de détergent pour chaque 150 L d'eau. Actionner la pompe pendant 5 à 10 minutes afin de mélanger la solution de détergent à la solution du pulvérisateur; par la suite, laisser échapper une petite quantité de solution par la rampe du pulvérisateur et les buses. Laisser la solution agir pendant plusieurs heures, de préférence toute une nuit.
3. Vider le réservoir en faisant passer la solution de détergent par la rampe.
4. Enlever les buses et les filtres et rincer l'équipement avec deux réservoirs remplis d'eau.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables [10 L – 23 L]

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Retournables-Remplissages Multiples [24 L – 1000 L]

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Produits Non Utilisés

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE

1. Entreposer **Marksman Herbicide** dans son contenant original seulement, loin de tout autre pesticide, engrais ou aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
2. Garder le contenant fermé pour prévenir tout déversement ou contamination.
3. Si le produit a gelé, dégelé dans une pièce tempérée en donnant le temps au produit d'atteindre la température de la pièce, puis rouler ou agiter le contenant.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

FRONTIER est une marque déposée de BASF Corporation, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

Tous les autres herbicides mentionnés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.